

**Juillet 2014**

**Informations réservées aux élèves IFMA sous statut étudiant**

## **Possibilités de logement avec le CROUS :**

Pour ceux d'entre vous qui intégrerez l'IFMA à la rentrée prochaine, un certain nombre de logements CROUS sont réservés aux nouveaux arrivants. Il vous sera possible de choisir entre quatre types de logements :

- **des chambres de 9 m<sup>2</sup> en cité universitaire traditionnelle** (cuisine et sanitaires en commun pour l'étage). La convention de location est conclue pour une durée de dix mois (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin de l'année suivante).
- **des chambres de 9 m<sup>2</sup> rénovées**, (cabine tri-fonction avec douche-lavabo-WC dans la chambre, cuisine en commun pour l'étage). Conditions de locations identiques aux chambres traditionnelles.
- **des studios d'environ 20 m<sup>2</sup>**, meublés et comportant une kitchenette équipée et une salle de bains W-C individuelle. La convention de sous-location est conclue pour une période de douze mois (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante).
- **des appartements de type T1 Bis d'environ 35 m<sup>2</sup>**, pouvant être occupés par une ou deux personnes. Conditions de locations identiques aux studios.

Les logements réservés pour l'IFMA sont répartis comme suit :

### **Chambre traditionnelle - Résidence des Cézeaux, 35 Rue Roche Genès à Aubière :**

Loyer mensuel : 158.00 € (toutes charges comprises)

Possibilité d' ALS : taux maximum (boursier) : 56.67 € soit un **reste à payer de 101.33 €**

### **Chambre Rénovée - Résidence des Cézeaux, 15 Rue Roche Genès à Aubière :**

Loyer mensuel : 235.90 € (toutes charges comprises)

Possibilité d' ALS : taux maximum (boursier) : 115.13 € soit un **reste à payer de 120.77 €**

### **Studios des Cézeaux, situés Rue Roche Genès à Aubière :**

Loyer mensuel : 294.00 € (toutes charges comprises)

Possibilité d' APL : taux maximum (boursier) : 170.78 € soit un **reste à payer de 123.22 €**

### **Studios – Résidence Les Jardins, située 10 Rue Saint Rames à Clermont-Ferrand :**

Loyer mensuel : 296.00 € (électricité pour usage courant à régler en plus : env.30€/mois)

Possibilité d' APL : taux maximum (boursier) : 170.66 € soit un **reste à payer de 125.34 €**

### **Studios - Résidence La Gare, située 58 Avenue de l'union Soviétique à Clermont-Ferrand :**

Loyer mensuel : 304.00 € (électricité pour usage courant et chauffage à régler en plus : env.40€/mois)

Possibilité d' APL : taux maximum (boursier) : 202.04 € soit un **reste à payer de 101.96 €**

### **T1 Bis - Résidence La Gare, située 58 Avenue de l'union Soviétique à Clermont-Ferrand :**

Loyer mensuel : 403.00 € (électricité pour usage courant et chauffage à régler en plus : env.40€/mois)

Possibilité d' APL : taux maximum (boursier) : 221.12 € soit un **reste à payer de 181.88 €**

Le mobilier est fourni par le CROUS, à l'exception de la literie (draps, couvertures et traversin) et de la vaisselle. Toutes les résidences sont exonérées de la taxe d'habitation. Chaque logement est équipé d'une connexion RJ45 ou d'un accès internet WIFI.

## Démarches administratives à effectuer pour réserver un logement CROUS :

**Afin de bénéficier d'un logement du contingent de l'IFMA, il vous suffit de compléter et de retourner la fiche de réservation jointe au courrier d'admission (réception vers le 16 juillet), à l'adresse :**

35 RUE ROCHE GENES – BP 146 – 63173 AUBIERE CEDEX,

accompagnée d'un chèque - libellé à l'ordre du Régisseur des Recettes de la Cité des Cézeaux - d'un montant de **310.00 € pour les studios, 410.00 € pour les appartements de type T1 Bis, 160.00 € pour les chambres traditionnelles ou 240.00 € pour les chambres rénovées**. Ce chèque sera encaissé en septembre au titre du dépôt de garantie.

En cas de désistement avant le 1<sup>er</sup> septembre 2014, ce chèque vous sera restitué.

A réception de la fiche de réservation et du chèque, **le dossier administratif à constituer** vous sera envoyé.

En l'absence du chèque de réservation, votre demande ne sera pas traitée.

**Attention :** à réception de votre demande accompagnée du chèque de réservation, un logement vous sera attribué *en fonction des places disponibles*.

Si nous pouvons vous attribuer un logement : vous recevrez le dossier administratif à constituer par mail (votre admission ne sera validée qu'après réception du dossier dûment complété) ; sinon votre demande sera placée sur liste d'attente.

## Coordonnées du CROUS de Clermont-Ferrand :

### RESIDENCE DES CEZEAUX

35 RUE ROCHE GENES

B.P. 146

63173 AUBIERE CEDEX

Tél. : 04.73.28.89.00

Fax : 04.73.28.89.01

Mail : cite-cezeaux@crous-clermont.fr